



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement


N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
29/07/2021

Dossier complet le :
29/07/2021

N° d'enregistrement :
2021-ARA-KKP-3307

1. Intitulé du projet

Déversoir des Falaises sur le canal de la Bourne

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Madame LASAUSSE, Directrice Générale des Services

RCS / SIRET

2 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 | 5 | 1 | 7 | 0 | 0 | 0 | 1 | 9

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)</i>
21: Barrages et autres installations destinées à retenir les eaux et ou à les stocker	Article R.122-2 II du code de l'environnement : Les modifications qui peuvent avoir des incidences négatives notables sur l'environnement sont soumis à examen au cas par cas.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Une modélisation du fonctionnement hydraulique a mis en évidence une capacité maximale du canal de 6,1 m³/s avec un début de débordement à partir de 6,25 m³/s.

La sécurisation du canal passera par la création de deux ouvrages de décharge, de réhaussements et la création de deux ouvrages de débordements. Ces ouvrages ont fait l'objet d'une demande d'examen cas par cas pour laquelle le préfet de l'Isère a décidé de ne pas soumettre le dossier à évaluation environnementale (décision n°2020-ARA-KKP-2552).

Le dossier constitue également une régularisation du déversoir existant en sortie du tunnel des Falaises; objet de la présente demande d'examen cas par cas.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

2.2.3.0. Rejets dans les eaux de surface -> Déclaration

Le projet est donc soumis au régime de déclaration Loi sur l'Eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeur caractéristiques	Valeur(s)
30 m de long	
Pour des caractéristiques plus détaillées voir l'AVP en annexe	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation****Coordonnées géographiques¹** Long. 0 5° 31' 93" 46 Lat. 4 5° 05' 29" 18

L'ouvrage se situe sur la commune d'Auberives en Royans

Pour les catégories 5° a), 6° a), b),
et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d),
10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Point d'arrivée :

Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?

Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

Dans un site ou sur des sols pollués ?

Dans une zone de répartition des eaux ?

Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?

Dans un site inscrit ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

D'un site Natura 2000 ?

FR8201743 "La Bourne"

Déversement potentiel dans le site Natura 2000, mais l'ouvrage est à l'extérieur

D'un site classé ?

Risques	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Incidences limitées en phase travaux
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Impact limité : débroussaillage du déversoir (250m ²) et du coursier (environ 400 m ² en zone humide)
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Risque sismique (risque de sismicité 4) Inondation Mouvements de terrain liés au retrait-gonflement des argiles
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Uniquement en phase travaux. Le suivi/contrôle de ces ouvrages sera intégré aux consignes en place pour le canal.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déversement dans un champs cultivé

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Ouvrages de délestage du canal de la Bourne : Décision n°2020-ARA-KKP-2552.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etude de faisabilité Sécurité des ouvrages hydrauliques - SCP - 2014
AVP des ouvrages de délestage du canal de la Bourne - SAFEGE 2019
AVP de la remise en service du déversoir des Falaises - SAFEGE - 2021
Analyses eaux de la Bourne 2019
Note foncier - SAFEGE - 2020
Note de Synthèse - SID -2020

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Montélier

le, 22/07/2021

Signature


Sophie LASAUSSE
DIRECTRICE GENERALE
DES SERVICES
SYNDICAT IRRIGATION DROMOIS